

Actions prévues en 2021

EDESS 30 mars 2021 – rédaction F.Rougerie

Ce document fait suite aux échanges internes au sein du CA de l'association EDESS fin 2020, et présente une liste des actions que EDESS va engager en 2021

Points d'évolution relevés par les adhérents EDESS

- dans le flux ORDER, il serait utile de faire la distinction entre les **jours ouvrés** et non ouvrés
- dans le flux DELIVERY, il faudrait expliciter les **temps complémentaires** en début et fin d'intervention
- le **message Planning** décrivant les prestations prévues est très demandé par les conseils départementaux dans l'optique d'un portail bénéficiaire et d'une analyse qualité. Il s'agit d'un message DELIVERY
- les **règles de gestion métier** sont en marge du format Esppadom mais sont nécessaires aujourd'hui :
 - o les règles de calcul du montant facturé,
 - o les règles d'arrondis ne sont pas fixées mais dépendent du département, de la prestation
 - o les règles sur la qualité des données sont également en marge d'Esppadom mais sont également nécessaires aujourd'hui :
 - exigence de traçabilité sur l'outil de télégestion de manière à assurer l'intégrité des **données brutes** d'horodatage,
 - exigence sur la **fréquence d'envoi** des données d'horodatage
- des **outils** de validation des messages Esppadom sont demandés par les développeurs
- les **nomenclatures** sont également en marge d'Esppadom mais sont indispensables aujourd'hui.

Points complémentaires relevés par l'enquête de l'ANS

Synthèse des évolutions fonctionnelles identifiées lors des entretiens réalisés avec les acteurs du domaine entre mai et septembre 2020, priorisées lors du groupe de travail n°1 de septembre 2020



	Evolution	Priorité
ORDER	Ajouter de la possibilité de modifier/mettre à jour le plan d'aide, par le département, après l'envoi : <ul style="list-style-type: none"> • Révision du plan d'aide (montants des prestations, ...), [ADMR, CD64, Medisys] • Ajout de la possibilité d'indiquer une suspension des aides (hospitalisation, départ en vacances, ...) avec une balise dédiée (et non dans AdditionalInformation), [UP-Cityzen] Les modifications doivent être ajoutées automatiquement dans les logiciels des SAAD.	Forte
	Ajouter des détails qualitatifs des prestations dans des balises dédiées sur la base d'une nomenclature nationale (un champ libre pourra néanmoins être conservé pour les détails « exceptionnels »), [CD17, UP-Cityzen]	Modérée
DELIVERY	Ajouter d'un champ permettant de distinguer les interventions prévues des interventions réalisées (afin de renforcer le contrôle d'effectivité), [CD64]	Modérée
	Standardiser au niveau national un jeu de valeur (liste déroulante) des motifs de correction,	Modérée
	Définir un motif de correction obligatoire, [CD64, UP-Cityzen, EDESS2]	Faible
	Ajouter la possibilité de tracer les données d'horodatage et d'avoir une correction automatique des erreurs, [Hippocad]	Modérée
INVOICE	Ajouter un flux retour pour connaître les motifs de rejet des prestations transmises dans DELIVERY par le SAAD, [Worldline , ADMR, Medisys , EDESS2]	Forte
	Ajout de la possibilité de dépôt automatique de la facture sur CHORUS, [FEDESAP, EDESS2]	Forte
	Pouvoir réconcilier de manière automatique les règlements, les facture et avoir un état des prises en charge en attente (nécessite la mise en place d'un flux retour pour le règlement entre le CD et les SAAD),	Modérée
	Mise en place d'un système d'alerte sur les écarts entre le paramétrage du logiciel métier et les règles de gestion du département (ou de consultation des paramétrages). [CD31]	Faible

Priorité établie par les intervenants du GT :

Forte Modérée Faible

Propositions d'actions

EDESS prévoit un ensemble d'actions concrètes sur l'ensemble de l'année 2021.

1- Remobilisation des acteurs

Il s'agit de la remobilisation par EDESS des acteurs techniques dont les éditeurs de logiciels autour d'une évolution de Esppadom telle qu'elle a été effective sur 2016-2018. Et ceci dans un contexte sanitaire qui oblige à généraliser les outils de participation à distance comme les webinaires, les visioconférences ou les votes sur internet.

Actions 2021 :

- informer au moins mensuellement les contacts (environ 600) via la lettre EDESS et via LinkedIn
- proposer des ateliers courts (1h30 à 2h) en visioconférence
 - o principes et outils de validation des messages
 - o nomenclatures
 - o évolution de détail pour une version 1.5
- tenir une assemblée générale virtuelle
- réserver certains livrables aux adhérents à jour de cotisation

action	description	difficulté	charge h/j
1	Remobiliser les acteurs : fait partie des activités de l'association		

2- Outils de validation des messages

Les messages Esppadom sont formalisés via les schémas XSD. Ils sont décodables par des logiciels ... mais difficiles à lire, et les noms des balises issues de la norme EDIFACT sont en Anglais et loin d'être parlants.

D'autre part, le formalisme XML / XSD permet de valider la syntaxe d'un message mais pas d'en valider la cohérence qui relève de règles métier – décrites dans le Guide d'implémentation :

- une date de début doit être suivie d'une date de fin strictement postérieure à celle-ci,
- la date d'émission d'un compte-rendu ou d'une facture doit être postérieure aux dates des prestations,
- etc.

Il convient de distinguer plusieurs niveaux dans la validation des messages :

- niveau 0 : la syntaxe XML,
- niveau 1 : la cohérence d'un message,
- niveau 2 : la cohérence d'un ensemble de messages de même type au sein d'un flux,
- niveau 3 : la cohérence entre messages de flux différents (ex. un compte-rendu de délivrance de prestations et la facture associée).

Actions 2021 : développer un ou plusieurs logiciels capables de

- afficher le contenu d'un message Esppadom « en Français lisible » quel que soit son type,
- appliquer des règles de vérification de cohérence **de niveau 1 et 2** ; le nombre de ces règles est estimé à une centaine, le logiciel doit donc pouvoir être enrichi au fil de l'eau.

action	description	difficulté	charge h/j
2.1	développer un afficheur de messages ESPPADOM	moyenne	20
2.2	développer un logiciel de vérification de cohérence niveau 1 et 2 et tester un ensemble de règles métier enrichissable	élevée	60

3- Règles métier

La validation des messages Esppadom repose sur un corpus de règles multiformes et de plusieurs niveaux dont la pratique a montré qu'elles s'enrichissent et se perfectionnent au fur et à mesure du développement des outils de validation.

Un exemple concernant l'horodatage des prestations dans Delivery :

- 1- date/heure de début ou fin doivent être valides (ex. jour du mois)
- 2- date/heure de fin d'une période doit être postérieure à date/heure de début de celle-ci

La règle 2 inclut une vérification de la validité des dates ce qui rend la règle 1 inutile.

La méthode de travail consiste à traiter des exemples de messages réels anonymisés provenant de départements / d'éditeurs différents pendant une assez longue période (ex. 6 mois) puis de proposer et faire valider par les acteurs une synthèse des règles **de niveau 1 et 2** ayant prouvé leur utilité.

action	description	difficulté	charge h/j
3.1	Corpus de règles de cohérence de niveau 1 et 2	moyenne	20
3.2	Publication et discussion du résultat	moyenne	10

4- Nomenclatures

Il y a une forte demande des CD, des SAAD et des éditeurs. Les nomenclatures annexées aux documents produits par EDESS dans le cadre de la convention 2016-2018 sont publiques et gratuites mais doivent être complétées :

- cadre d'intervention du prestataire à domicile
- méthode d'horodatage
- motif d'ajustement d'une prestation
- motifs de correction
- etc.

Un important travail entamé en 2018 a également porté sur les précisions à ajouter à la nomenclature SERAFIN-PH des besoins et prestations à domicile de la CNSA pour couvrir les besoins des personnes âgées. Aucune modification de SERAFIN par EDESS n'est envisagée, le travail consistant à détailler les prestations à un niveau plus fin.

action	description	difficulté	charge h/j
4.1	Compléter / mettre à jour les nomenclatures spécifiques ESPPADOM	faible	10
4.2	Finaliser le travail d'adaptation de SERAFIN pour les PA	moyenne	20

5- Spécifications détaillées des évolutions prioritaires du format Esppadom

EDESS prévoit de rédiger les spécifications des évolutions prioritaire et de les faire amender puis approuver via des ateliers techniques.

action	description	difficulté	charge h/j
5.1	Spécification pour modification / mise à jour du plan d'aide	faible	10
5.2	Définition d'un flux décrivant le motif de rejet d'un DELIVERY	moyenne	10
5.3	Spécifications techniques pour le dépôt de la facture sur CHORUS	moyenne	20
5.4	Spécification d'une meilleure distinction entre interventions prévues et réalisées	faible	10
5.5	Mise à jour du Guide d'implémentation, concertation, validation	compilation des résultats	10

Les actions 1 à 4 seront engagées au premier semestre 2021 et feront l'objet d'une synthèse début juillet. Elles seront poursuivies sur le second semestre. A date de rédaction du présent document – fin mars 2021 – les actions 1, 2 et 3 sont largement entamées.

Calendrier du premier semestre

	janv-21	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21
1	MOBILISATION DES ACTEURS			webinaire validation des messages		webinaire évolutions du format	webinaire synthèse
2	OUTIL DE VALIDATION DES MESSAGES						
	développement et tests						
3	REGLES METIER						synthèse
	niveau 1 et 2 : collecte et mise au point à partir d'exemples de flux réels						
4	NOMENCLATURES						
					ESPPADOM hors SERAFIN		
5	REDACTION DES SPECIFICATIONS D'EVOLUTION DU FORMAT					ordre à définir	